

PETITION

PISTE CYCLABLE : POUR UNE VISION ET UN DEVELOPPEMENT GLOBAL, CONCERTÉ ET HARMONIEUX DE L'AVENUE DE TERVUEREN

La ministre bruxelloise de la mobilité Elke VAN DEN BRANDT ne doit pas opposer les usagers. L'avenue de Tervueren est suffisamment large pour que les utilisateurs et habitants s'y épanouissent en toute sécurité.



NOTRE OBJECTIF (signez la pétition via le talon à compléter au verso ou le QR code)

Faire développer une VISION GLOBALE pour l'avenue de Tervueren (du Cinquantenaire au square Léopold II) en intégrant/respectant 4 principes fondamentaux :

- création d'une piste cyclable comblant le « chaînon manquant » (entre Stoclet et le pourtour du Cinquantenaire),
- apaisement des latérales,
- maintien de l'accessibilité au quartier (pas de suppression de places de parkings),
- reconversion de l'avenue en boulevard urbain.

ACTIONS PREALABLES NECESSAIRES

action 1/ ETTERBEEK - Le collège d'Etterbeek a donné le 18 juin 2020 son autorisation pour une piste cyclable bidirectionnelle en site propre, générant la perte de 50% des places de stationnement. C'était **avant** que les riverains n'aient connaissance du projet de la ministre Van den Brandt, la réunion de présentation du projet s'étant déroulée le 25 juin 2020. Les autorités communales doivent désormais tout faire pour prendre en considération les observations des riverains (maintenant qu'ils ont connaissance des projets) et ne pas entraver l'accès aux commerces, aux professions libérales et à l'horeca, souffrant tous lourdement de la crise sanitaire. Sans oublier le besoin d'accès aux nombreuses délégations et ambassades. Ceci est d'autant plus nécessaire du fait que les quartiers adjacents sont déjà saturés et qu'ils n'absorberont pas un report de stationnement.

action 2/ REGION - octobre 2020 : organisation par la ministre VAN DEN BRANDT du rdv annoncé lors de la rencontre du 15/10/2019 pour la mi-novembre 2019 mais qui n'a jamais eu lieu (rdv associant les communes d'Etterbeek, Woluwe-Saint-Pierre et Woluwe-Saint-Lambert, ainsi que les associations cyclistes et les comités de riverains).

REVENDEICATIONS DES RIVERAINS ET DES USAGERS DU QUARTIER

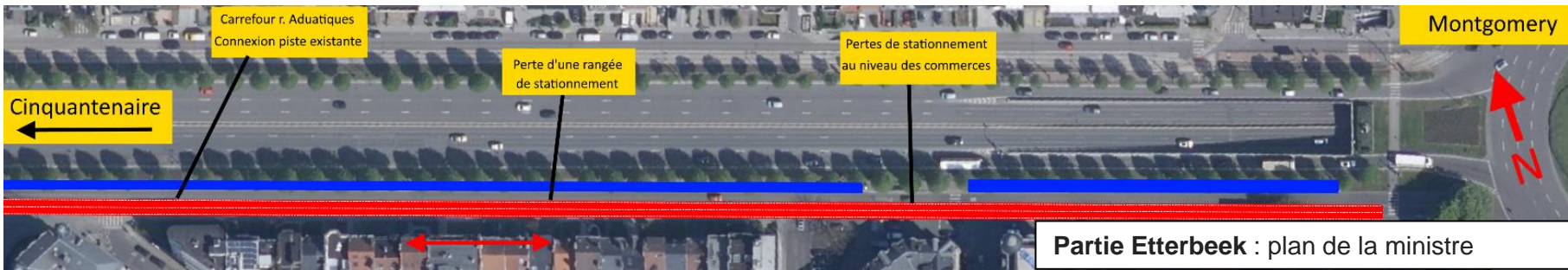
1/ Sécurisation immédiate et provisoire des sections les plus dangereuses de l'avenue de Tervueren pour les piétons et les cyclistes (Mérode & Montgomery).

2/ PHASE 1 de court terme (2020) - révision du projet proposé par la ministre VAN DEN BRANDT (à Etterbeek le 25/6/2020 et à WSP le 31/8/2020) : remplacement des pistes cyclables bidirectionnelles sur les latérales sud (générant 50% de perte de places de parking) par des pistes monodirectionnelles, avec maintien du nombre de places de parking. Rues cyclables sur les latérales nord (30 km/h), dotées d'un revêtement spécifique pour indiquer aux automobilistes le changement de statut de la route. Mise en circulation locale (voir figures ci-après).

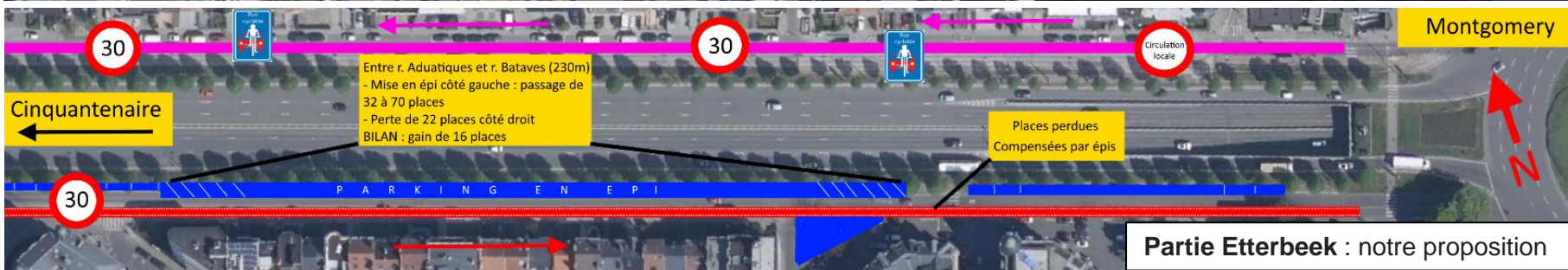
3/ PHASE 2 de moyen terme (2021-2024) - conception de la reconversion de l'avenue de Tervueren en boulevard urbain sur la base du projet développé par la commune d'Etterbeek : pistes cyclables monodirectionnelles en site propre au-delà des bermes arborées existantes avec dédoublement des alignements d'arbres hors trémies, rétrécissement des bandes de circulation et réduction de la vitesse de circulation de 70 à 50km/h

For English, write at:

comite.tervueren@gmail.com



Partie Etterbeek : plan de la ministre

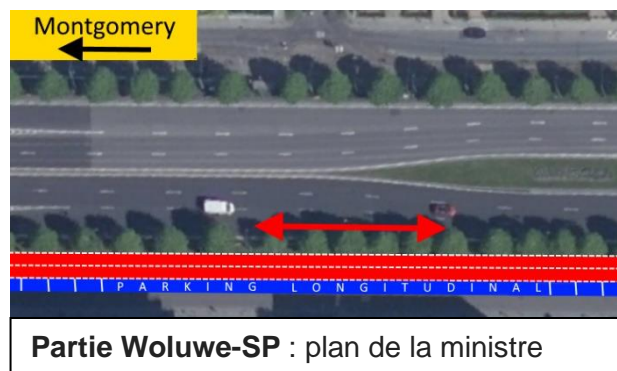


Partie Etterbeek : notre proposition

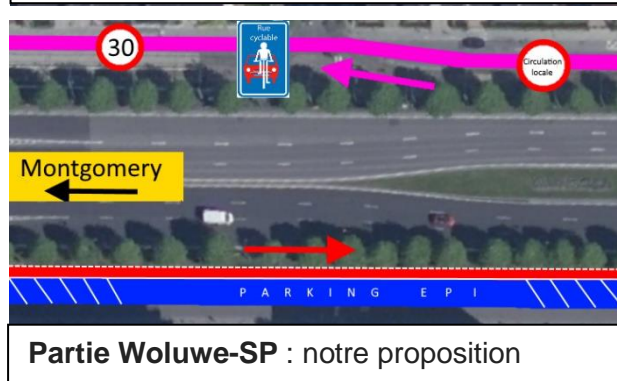
Cette pétition aussi en ligne : <http://bit.ly/AvTervMob>

4/ Conditionnement de l'octroi en 2020 de l'autorisation officielle préalable des communes (pour l'aménagement de phase 1, pour autant que celui-ci soit suivi d'un aménagement définitif plus acceptable en phase 2) à :

- l'engagement préalable du gouvernement régional de réserver les budgets en 2021 et d'introduire une demande de permis d'urbanisme dans un délai de 9 mois sur base du projet communal d'Etterbeek pour la phase 2 amendée en fonction du débat public,
- la décision préalable des conseils communaux d'ester en justice contre la région afin de la contraindre à démanteler les aménagements provisoires réalisés, au cas où ses engagements à moyen terme ne seraient pas tenus.



Partie Woluwe-SP : plan de la ministre



Partie Woluwe-SP : notre proposition

A REMPLIR

Je soussigné(e) :

adresse Email (optionnel) :

résidant :

demande une VISION GLOBALE pour l'avenue de Tervueren (du Cinquantenaire au square Léopold II) respectant 4 principes fondamentaux : a) création d'une piste cyclable, b) apaisement des latérales, c) maintien de l'accessibilité au quartier (pas de suppression de places de parkings), d) reconversion de l'avenue en boulevard urbain.

Talon à déposer :

- Comité Tervueren-Tongres-Braffort-Ménapiens - c/o Mr. van der Straten - 26 av. de Tervueren - 1040 Bruxelles
- Comité Tervueren-Montgomery - c/o Mr. Elsen - 65 av. de Tervueren - 1040 Bruxelles
- Comité Montgomery - c/o Mr. Charlier-Bareel - bte 14 au 148 av. de Tervueren - 1150 Bruxelles
- Comité Montgomery-Stoclet - c/o Mr. D'Ans - bte 7 au 194 B av. de Tervueren - 1150 Bruxelles

Signature :

Date :